



**DOSSIER DE CONSULTATION N° ⁰⁰¹ /DC/J11/\$AEF/CDPM-MK/2026 SUIVANT
AUTORISATION DE GRE A GRE N° 02274-26/L/PRC/MINMAP/\$G/
DGMI/DMTR/CE6/BYJ DU 26 MARS 2026, EN PROCEDURE 109 (c) POUR LES
TRAVAUX DE D'AMENAGEMENT DE DEUX ROUTES AGRICOLES A OSSOMBE (5
Km) ET A DONGA (7 Km) DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION
DU CENTRE POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2026.**

1. Objet de la Consultation.

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante lance pour le compte de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbam et Kim, une Consultation suivant autorisation de gré à gré N°02274-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BI du 26 Mars 2026 en procédure 109 c), pour les travaux d'aménagement de deux routes agricoles à Ossombé (5 Km) et à Donga (7 Km) dans le Département du Mbam et Kim, Région du Centre pour le compte de l'exercice 2026.

2. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot reparti ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel	Délai D'exécution
Unique	Aménagement de deux routes agricoles à Ossombé (5 Km) et à Donga (7 Km) dans le Département du Mbam et Kim, Région du Centre	100 000 000 FCFA	06 mois

3. Consistance des travaux.

Ces travaux mécanisés et HIMO comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Etudes géotechnique et d'exécution ;
- Débroussaillage ;
- Déforestage ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai mis en remblai
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Purge ;
- Mise en forme de la plateforme y/c création des fossés et exutoires ;
- Curage des buses existantes ;
- Fourniture et pose des buses métalliques ø 800 ;

- Fourniture et pose des buses métalliques ø1000 ;
- Fourniture et pose des buses métalliques ø1500 ;
- Puisard en maçonnerie pour buse ø800 ;
- Têtes de buses en maçonnerie pour buses ø800 ;
- Têtes de buses en maçonnerie pour buses ø1000 ;
- Têtes de buses en maçonnerie pour buses ø1500 ;
- Dalot en béton armé de 2x2,5 ;
- Têtes de dalot 2x2,5 ;
- Démolition d'ouvrage existant en bois ;
- Balises en bois

4 Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

3 Cout prévisionnel des travaux

Le cout prévisionnel TTC des travaux objet de ce Dossier de Consultation est de Cent millions **(100 000 000) FCFA**.

4 Participation et origine.

La participation à la présente Consultation est restreinte aux Entreprises ci-après :

1- GROUPEMENT 2Z CONSTRUCTION SARL - ETS ZAC BP : 12291 Yaoundé,

Tel : 679 31 38 05/ 699 30 42 51 ;

2- STAFFIN GROUPE BP : 153 Kribi, Tel : 691 231 350

3- LUNA SARL Tel : 672 63 23 30

Par le présent Avis de Consultation, les Entreprises suscitées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6 Financement.

Les travaux objet de la présente Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2026.

7 Caution de soumission.

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme habilité à émettre les cautions dans le cadre des marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est de **cinq cent mille (500 000) FCFA**.

NB : L'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations (CDEC), entraine l'élimination du soumissionnaire.

La caution de soumission provisoire sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution de soumission provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.**

NB : Le mode de soumission est en ligne

8 Consultation du Dossier de Consultation.

Le Dossier de consultation (DC) peut être consulté à la Préfecture de Ntui (SIGAMP) Structure Interne de Gestion Administrative des marchés Publics ou sur le site de l'ARMP et la plateforme COLEPS.

9 Acquisition du Dossier de Consultation.

Le dossier de Consultation sera obtenu à la Préfecture de Ntui (Service des Affaires Economiques et Financières), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Ntui) d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** au titre des frais d'achat du Dossier de Consultation.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à la consultation.

10 Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel à Consultation en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DC et séparées par des intercalaires de même couleur.

11 Dépôt des offres.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé à la Préfecture de Ntui au plus tard le **19 MAI 2026** à **12 heures précises** et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION N° 001 /AC/J11/SAEF/CDPM-MK/2026 SUIVANT
AUTORISATION DE GRE A GRE N°02274-26/L/PRC/MINMAP/\$G/
DGMI/DMTR/CE6/BYJ DU 26 MARS 2026, EN PROCEDURE 109 (c) POUR LES
TRAVAUX DE D'AMENAGEMENT DE DEUX ROUTES AGRICOLES A OSSOMBE (5 Km) ET
A DONGA (7 Km) DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2026**

»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

12 Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel à Consultation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** ouvrables.

13 Recevabilité des offres.

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

14 Ouvertures des Offres

L'ouverture des offres aura lieu le **19 MAI 2026** dès **13 heures** précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de Ntui.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

15 Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission et du récépissé CDEC ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;
- 4) Absence de l'Attestation de la catégorisation.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% des oui.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

15.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	03
5	La méthodologie d'exécution	07
	Nombre de critères	29

16- Attribution du Marché

Le Préfet du Mbam et Kim, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

17. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Ntui ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbam et Kim.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 203 732/ 658 262 632 / 651 649 194 ».

Ntui, le **15 AVR 2026** /-----/2026

Le Préfet

Autorité Contractante.



Valentin No: bert KUELA
Administrateur Civil Principal Hors Echelle

- Ampliations :**
- ARMP ;
 - DDMINMAP/MK ;
 - Affichage /Chrono.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie
.....
REGION DU CENTRE
.....
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
.....
PREFECTURE DE NTUI
.....



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
.....
CENTRE REGION
.....
MBAM AND KIM DIVISION
.....
NTUI DIVISIONAL OFFICE
.....

CONSULTATION NOTICE N° **001** /CN/J11/SAEF/CDPM-MK/2026 FOLLOWING
AUTHORIZATION BY MUTUEL AGREEMENT N°02274-26 /L/PRC/MINMAP/SG/
DGMI/DMTR/CE6/BYJ DU 26 MARCH 2026, IN PROCEDURE 109 (c) FOR THE
CONSTRUCTION WORK OF TWO AGRICULTURAL ACCESS ROADS IN
OSSOMBE (5 KM) AND DONGA (7 KM) MBAM ET KIM DIVISION, CENTER
REGION FOR THE RECORD OF THE YEARS 2026. »

FUNDING: Public Investment Budget (BIP) MINTP 2026.

1-SUBJECT OF THE CONSULTATION

The Senior Divisional Officer for Mbam and Kim, launches on behalf of the Divisional Delegate of Public Works for Mbam and Kim (Project owner) a consultation notice, for the construction of two agricultural access roads in Ossombe (5 km) and Donga (7 km) in Mbam and Kim division, Center Region.

2-scope of works

The service include the following operations:

- Site installation ;
- Bringing and dismantaning of equipments ;
- Geotechnical studies and execution ;
- Vegetation clearing ;
- Deforestation works ;
- Failling of trees ;
- Cutting and filling ;
- Filling using lateritic gravel from borrow pit;
- Drain;
- Shaping of the platform;
- Curing of the existing culverts;
- Provision and laying of metal culvert pipe Ø 800, 1000 & 1500
- Provision and laying of metal culvert pipe Ø 1000
- Masonry culvert inlet and outlet of Ø 800, 1000 and 1500;
- Construction of box culvert of 2x2.5 en reinforced concrete;
- Construction of the heads of box culvert
- Dismantaning of wood existing bridges ;
- Wooden beacons.

1. PARTICIPATION AND ORIGIN:

Participation is restricted on equal terms to the following three (03) public's works companies under Cameroonian law specializing in building and public works:

- 1- GROUPEMENT 2Z CONSTRUCTION SARL - ETS ZAC BP : 12291 Yaoundé,
Tel : 679 31 38 05 ;
- 2- STAFFIN GROUPE BP : 153 Kribi, Tel : 691 231 350

3- LUNA SARL BP : Tel : 672 63 23 30

4. EXECUTION TIME

The work execution time is Six (06) calendar months, from notification of the service order to start de service

5. ALLOTMENT:

The services; subject of this consultation is in a single batch as presented on the table below:

N° Lot	Designation	Projected amount	Bid bond
Unique	Construction works of two agricultural access roads in Ossombe (5 Km) and in Donga (7 Km) in the Mbam and Kim Division, Centre Region.	100 000 000 FCFA	500 000 FCFA

The provisional bond will only be liberated 30 days after the expiring of bids for the tenderer that were not awarded contract. In case the tenderer is the one to be award the contract, the provisional bond will de liberated after the constitution of the final bon.

N.B: The mode of the submission is online.

Consultation of the tender file

The tender file may be consulted during working hours at Ntui Divisional Office (SIGAMP) internal service for the management of public contracts or on the site of ARMP plateforme COLEPS.

6. FINANCING

The service, subject of this quotation request is financed by the powers transferred by the Ministry of public works fiscal year 2026.

7. PROVISIONAL GUARANTEE

Offers must be accompanied by an interim bond (guarantee of bid) established according to the model indicated in the Consultation File by a senior bank approved by the Minister in charge of Finance, valuable during thirty days after the original date of the validity of offers and the amount is (500 000) FCFA.

NB: Absence of receipts from the organism in charge of deposit and consignment (CDEC) will lead to the elimination of the tender.

The provisional guarantee will be liberated only in thirty (30) days after the expiring validity of offers of tenders not haven been selected

In case the tender is awarded the contract, the provisional bond will only be liberated after the presentation of the final bond.

8. CONSULTATION AND ACQUISITION OF THE CD

The consultation file (DC) can be consulted and obtained at Ntui Divisional Office (service of the Economic Affairs and Finance) against payment of a non-refundable sum of one hundred thousand (100 000) CFA francs payable in Divisional Receipt of finances of Ntui. every day during working hour.

SUBMISSION AND PRESENTATION OF OFFERS

Each offer written in French or English in seven (07) copies including one original and six (06) copies markets as such, must be received in a sealed envelope latest on the... 17 9 MAY 2026
2026 at twelve (12) am.

«CONSULTATION NOTICE N° ~~0201~~ /CN/J11/SAEF/CDPM-MK/2026 FOLLOWING AUTHORIZATION BY MUTUEL AGREEMENT N°02274-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/BYJ DU 26 MARS 2026, IN PROCEDURE 109 (c) FOR THE CONSTRUCTION WORK OF TWO AGRICULTURAL ACCESS ROADS IN

OSSOMBE (5 KM) AND DONGA (7 KM) MBAM ET KIM DIVISION, CENTER REGION FOR THE RECORD OF THE YEARS 2026»

«DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS»

9. OPENING OF BIDS

The analysis commission will open the bids at one time and in the presence of representatives of the bidders who wish to attend on the, **7...9... 2026 at one (1:00) pm**. Precise the meeting room of the senior divisional office Ntui. Only bidders this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

11. EVALUATION CRITERIA

After opening the offers by the analysis commission, the envelopes declared acceptable will be evaluated. The evaluation will make it possible to determine the cost of each offer and to compare

11-1) ELIMINATORY CRITERIA

- **Incomplete** or non-compliant administrative file, the tenderer need to correct it within 48 hours;
- False declaration or forged document (The president of the Ntui Internal Tenders Board and the Contracting Authority reserve the right to undertake the authentication of any document with a doubtful character);
- Absence in the technical proposal of a column indicating the «Methodology of execution of the project »;
- Failure to score at least **70% (21/29)** of the total essential criteria;
- Non-compliant of the Financial offer;
- Omission of a quantified unit price from the price schedule;
- Omission retail price.

11-2) MAIN ESSENTIAL CRITERIA

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of five (05) main steps shared as follows:

N°	Components of the technical offer	Number of criteria to be applied
1	Knowledge of the site	03
2	Qualification and experience of personnel in the project	12
3	Technical references and financial capacity	04
4	Availability of essential materials	03
5	The methodology of execution	07
	Number of criteria	29

12. Award

The contract will be awarded to the bidder with the lowest-valued bid and meeting the required administrative, technical and financial capabilities.

13. VALIDITY PERIOD FOR OFFERS

Bidders remain committed to their offer for a period of ninety days from the deadline set for submission of offers

14. FURTHER INFORMATION

Additional information can be obtained every day during working hours from the services of the project owner (general secretary of the town hall).

NB Furthermore, for any attempt at corruption or practices, please call CONAC or send an SMS to 1517.

Copies to:

- MINMAP ;
- ARMP/YDE ;
- Affichage /Chrono.

15 AVR 2026

Ntui, the
The Senior Divisional Officer
(CONTRACTING AUTHORITY)

Norbert KUELA
Administrateur Civil Principal Hors Echelle